

LES AÉROPORTS

CANTON DE PICKERING—LA PUBLICATION DES AVIS D'EXPROPRIATION

M. Norman A. Cafik (Ontario): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Travaux publics. Peut-il dire à la Chambre à quelles dates la *Gazette* signifiera les avis d'expropriation concernant l'acquisition de terrains pour l'aéroport proposé de Pickering?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, il nous faut au préalable étudier quelque 500 titres et prévenir au moins 500 intéressés. Je dirais que nous n'y parviendrons pas avant le début d'août.

[Français]

L'hon. M. Asselin: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: L'honorable député de Charlevoix invoque le Règlement.

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, mon collègue, l'honorable député de Peace-River (M. Baldwin), a posé une question au premier ministre au sujet de la date des élections. Celui-ci a répondu trop rapidement et l'on n'a pu saisir sa réponse. Le très honorable premier ministre pourrait-il répéter la réponse qu'il a donnée à l'honorable député de Peace River?

M. l'Orateur: A l'ordre. J'avais l'impression que le très honorable premier ministre avait annoncé la date des élections.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

ALBERTA—LA CONFÉRENCE SUR LES POSSIBILITÉS QUANT À LA VALLÉE DU MACKENZIE—LES ENTRETIENS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX

[Traduction]

M. R. N. Thompson (Red Deer): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Étant donné le projet du gouvernement de l'Alberta de convoquer une conférence mixte industrie-gouvernement au sujet d'une étude des possibilités de réaliser un couloir d'énergie le long de la vallée du Mackenzie, le premier ministre dira-t-il à la Chambre si son gouvernement est en rapport avec celui de l'Alberta à cet égard et sinon, si le gouvernement fédéral rendra publiques à cette occasion ses propres conclusions?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas eu de contact personnel avec le premier ministre de l'Alberta à cet égard et je ne saurais dire s'il y a eu des entretiens ou non entre membres du gouvernement fédéral et le premier ministre provincial. Je me renseignerai et pourrai peut-être informer le député.

• (1440)

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

T. N.-O.—L'OFFRE DE RÈGLEMENT DES DROITS DES AUTOCHTONES

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Affaires

[Le très hon. M. Trudeau.]

indiennes et du Nord canadien. Est-ce que lui-même et son ministère étudient présentement la formulation d'une offre spéciale destinée à la Fraternité des Indiens des Territoires du Nord-Ouest en compensation de la révocation des traités nos 8 et 11 touchant leurs droits territoriaux?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, l'attitude du gouvernement à ce sujet est bien connue. Nous sommes prêts à respecter les traités, et nous avons offert aux Indiens deux options: choisir leurs terres ou demander une compensation. Ils n'ont pas choisi ni dans un sens ni dans l'autre.

[Traduction]

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question supplémentaire qui s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Pourrait-il dire sans ambages à la Chambre si son ministère étudie présentement une offre précise à l'intention de la fraternité et ayant quelque rapport avec la révocation des traités nos 8 et 11 relatifs à leurs droits territoriaux?

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence se demande si elle doit accepter une telle question. Je ne crois pas que le député ait le droit de poser une question conçue dans ces termes. A mon sens, cette question porte à discussion. Elle est posée; le ministre veut-il y répondre?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur le président, j'ai déjà dit que l'attitude du gouvernement à ce sujet était bien connue. Je n'ai aucun commentaire à faire au sujet de la question de l'honorable député.

LE PROJET HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA BAIE JAMES—LES DROITS DES AUTOCHTONES

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Les offres faites aux Indiens ou Esquimaux des Territoires du Nord-Ouest ont-elles été faites aux Indiens du Nord de la province de Québec, à ceux de la région de la baie James?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, les deux situations ne sont pas semblables, parce que dans les Territoires du Nord-Ouest, le contrôle des terres relève directement du gouvernement fédéral, tandis que dans la région de la baie James, il relève du gouvernement de la province de Québec. Les principes sont toutefois les mêmes.

LA DÉCISION RELATIVE AU TRAITÉ N° 7

[Traduction]

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Peut-il informer la Chambre et le pays de la décision prise relativement au traité n° 7 et aux demandes des Indiens touchant leurs frais de munitions durant les 97 dernières années?